



Demande de régularisation de situation,

Par **ranispart**, le **22/04/2010** à **20:41**

Bonjour,

Etant 10 ans en France, errant ici et là, sans pouvoir travailler ni se mettre social avec les autres, je suis resté toujours sans papiers malgré toutes les démarches auprès des autorités concernées.

Je me demande pour des autres cas qu'il y a possibilité de se déclarer au service de trésor à propos des impôts, se déclare à la préfecture ou à la mairie pour le pacs ou pour une vie commune, cela pour moi c'est un peu absurde si on réfère à la loi française. Pour moi peut être la peur de se faire attrapper mais pour mon opinion personnelle ceci n'a aucun sens, même par exemple même pour se faire acheter un portable le vendeur m'a demandé ma carte d'identité. Ceci explique qu'il n'est pas évident de demander une régularisation de situation avec tant d'exigence.

Je suis de nationalité Malgache, presque 10 ans en France et la seule chose que je vous demande, ce que je dois faire pour procéder à la demande de régularisation de situation.

Pour votre information, j'ai travaillé pendant quinze ans avec les thoniers français et espagnols à Madagascar? et j'aime la France.

Merci de vos conseils.